

TOPCOMPETITIE TOPCOMPETITION 2027

Règlement TOPCOMPÉTITION FILLES U17

1 EPREUVES COMPTANT POUR LA TOPCOMPETITION

Une épreuve disputée ne peut entrer en ligne de compte pour la Topcompétition filles U17 que si le parcours aura été évalué favorablement après une reconnaissance effectuée par un délégué technique.

Lors des week-ends ou les jours fériés lors desquels se déroule une épreuve de la Topcompétition filles U17, aucune autre épreuve nationale des filles U17 ne peut être organisée.

Les épreuves mentionnées ci-après feront partie de Topcompétition filles U17 2027:

1.1 Epreuves sur route:

Il y a 7 épreuves sur route

3 avril 2027:	TAINTIGNIES (H)
9 mai 2027:	RONDE VAN VLAANDEREN (O)
23 mai 2027:	IN FLANDERS FIELDS – IN IEPER (W)
4 juillet 2027:	ARGENTA CLASSIC DEURNE (A)
tbc juillet 2027:	VRESSE-SUR-SEMOIS (NAM)
17 juillet 2027 :	RONDE VAN LIMBURG (LIM)
1 août 2027:	AUBEL (L)

Pour les coureurs de nationalité belge, s'agit-il d'une compétition multidisciplinaire dont les épreuves sur piste, cyclo-cross et en VTT sont décrites dans le règlement avec les spécifications belges.

2 PARTICIPATION

2.1 Candidatures et conditions générales

Dans chaque épreuve sur route un total de 120 coureurs peut participer.

Les épreuves de la Topcompétition filles U17 2027 sont disputées comme épreuves individuelles.

La participation à ces épreuves est exclusivement réservée à des détenteurs d'une licence de compétition U17 (nés en 2011 et 2012). Le coach national belge filles jeunesse sélectionnera 20 coureuses belges qui pourront participer à la compétition. 20 coureuses néerlandaises seront sélectionnées par la KNWU. Les places restantes jusqu'à un maximum de 120 participantes seront attribuées en fonction de la date d'inscription via le formulaire en ligne disponible sur le site web de Belgian Cycling à la date limite d'inscription.

TOPCOMPETITIE TOPCOMPETITION 2027

Règlement TOPCOMPÉTITION FILLES U17

3 INSCRIPTIONS AUX EPREUVES

3.1 Epreuves sur route

Au plus tard 20 jours avant l'épreuve, la section provinciale envoie le formulaire d'inscription en ligne via le site internet www.belgiancycling.be. Il ne sera plus possible de s'inscrire après cette date, sauf si le nombre maximum de places autorisées n'est pas atteint.

4 CLASSEMENTS

- Au minimum 50% des épreuves reprises au calendrier sous le point 1 doivent avoir été disputées pour qu'un classement final soit établi.
- Tous les coureurs participants entrent en ligne de compte pour les classements ci-après. Tous les barèmes des points sont attribués selon les résultats réels (scratch).

Publication des classements: une mise à jour de tous les classements sera publiée sur www.belgiancycling.be après chaque épreuve (sur route).

4.1 Epreuves sur route:

4.1.1 Classement général individuel (épreuves sur route)

- Dotées de points pour les 25 premiers coureurs dans chaque Topcompétition filles U17 selon le barème suivant : 1^{er} coureur 30 pts, ensuite 28; 26; 24; 22; 20; 19; 18; 17; 16; 15; 14; 13; 12; 11; 10; 9; 8; 7; 6; 5; 4; 3; 2; 1 point.
- Les coureurs classés ex aequo au classement individuel aux points de la "topcompétition filles U17" seront classés selon la meilleure place remportée dans la dernière épreuve.
- Au leader du classement général individuel des épreuves sera remis un maillot noir de leader.

4.1.2 Classement individuel des Points Chauds

- Le classement des point chauds est établi par l'addition des points liés aux résultats des sprints intermédiaires dans chaque épreuve de la Topcompétition filles U17.
- Trois rushes sont prévus dans les susdites épreuves sur route en ligne et les points suivants sont attribués : 5, 3 et 1 points pour les 3 premiers coureurs au résultat.
- Un maillot vert de leader sera remis au leader du classement général des points chauds.
- En cas d'égalité de points il sera tout d'abord tenu compte du nombre de premières places remportées dans les sprints intermédiaires, et après du résultat du dernier sprint dans lequel les coureurs concernés ont remportés des points.
- Classement général des points chauds; des prix seront attribués pour le top 3 selon le classement final des sprints de la "Topcompétition filles U17".

TOPCOMPETITIE TOPCOMPETITION 2027

Règlement TOPCOMPÉTITION FILLES U17

4.1.3 Ordre des maillots de leaders

Les coureurs qui mènent dans les classements susmentionnés sont obligés de porter ce maillot dans la prochaine épreuve de la "Topcompétition filles U17". Sur ces maillots de leader seront prévus un espace réglementaire pour la publicité du sponsor du club, en concordance avec l'article 1.3.053 des règlements sportifs. Une reproduction doit être soumise pour approbation à la commission route nationale avant d'être portée.

Dans l'éventualité qu'un coureur mène dans plusieurs classements, ce sera le deuxième dans le classement concerné qui portera le maillot de leader. L'ordre de préférence des maillots est :

1. Classement général individuel 'meilleur Belge' (maillot jaune)
2. Classement général individuel (maillot noir)
3. Classement général des Jeunes 'meilleur Belge' (maillot rouge)
4. Classement général des Points Chauds (maillot vert)

Dans l'éventualité le leader ne participe pas de l'une des classements mentionnés ci-dessus, le maillot de leader n'est pas porté.

4.2 Classement général individuel final:

- Le classement général individuel de la Topcompétition filles U17 sera établi en additionnant les points remportés dans les épreuves sur route.
- Les coureurs classés ex aequo au classement général individuel final de la "Topcompétition filles U17" seront classés selon la meilleure place remportée dans la dernière épreuve.
- Classement général final individuel : des prix seront attribués pour le top 10 selon le classement général final individuel de la "Topcompétition filles U17". Le barème (1425 € ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées) est fixé comme suit :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
250€	200	175	150	125	125	100	100	100€	100€

Un coureur belge reçoit soit le barème du « classement général individuel », soit celui du « classement général individuel – Meilleur Belge », mais jamais les deux. Elle reçoit toutefois le barème le plus élevé des deux.

TOPCOMPETITIE TOPCOMPETITION 2027

Règlement TOPCOMPÉTITION FILLES U17

4.3 Classement général final des Jeunes:

- Les 10 premiers jeunes coureurs (U17 1^{re} année) au classement général individuel final entrent en ligne de compte pour le classement général final des Jeunes.
- Classement général des jeunes : des prix seront attribués pour le top 10 selon le classement général final des jeunes de la "Topcompétition filles U17". Le barème (1125 € ou barème des prix en fonction du nombre d'épreuves organisées) est fixé comme suit :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
200€	175	150	125	100	75	75	75	75	75

Un coureur belge reçoit soit le barème du « classement général individuel des jeunes », soit celui du « classement général individuel des jeunes – Meilleur Belge », mais jamais les deux. Elle reçoit toutefois le barème le plus élevé des deux.

5 CEREMONIE PROTOCOLLAIRE APRES L'ÉPREUVE

Chaque organisateur se chargera de prévoir des fleurs pour la cérémonie protocolaire des différents leaders dans la "Topcompétition filles U17".

6 DIFFERENDS, CONTESTATIONS OU CAS NON PREVUS

Tous les différends, contestations ou cas non prévus concernant l'organisation et le système des points de la Topcompétition filles U17 sont de la compétence exclusive de la Commission route. Les décisions afférentes prises par la Commission route sont irrévocables et sans appel.

7 PRIX

Le paiement des prix du jour se fait sur place, selon le barème.